Le Mouvement national et les évènements de mai 1945 à Saida et dans sa région

Amar MOHAND-AMER (1)

Le 2 mai 1945, des incidents éclatent à la faveur du conseil de révision dans la petite ville de Saïda. Ils prennent une tournure politique quand les conscrits en appellent ouvertement à la libération de Messali Hadj, le leader du Parti du Peuple Algérien, arrêté et déporté le 25 avril 1945.

L'intervention des forces de l'ordre, suivie d'arrestations parmi les conscrits, suffit à créer un climat d'agitation qui atteindra son paroxysme le 18 mai 1945.

L'aggravation de la situation à Saïda est à mettre en corrélation avec le contexte général qui prévaut en Algérie, depuis le débarquement anglo-américain du 8 Novembre 1942, sur les côtes algériennes. Les Algériens et avec à leur tête, les représentants des diverses tendances nationalistes dont Ferhat Abbas, présentent aux Alliés et aux autorités françaises *Le Manifeste du Peuple algérien.* Son rejet a donné lieu à la naissance d'un large front : *Les Amis du Manifeste et de la Liberté* (AML) le 14 mars 1944. Regroupant les Elus, les Ulémas et le PPA clandestin, les AML ont enregistré très rapidement l'adhésion massive des Algériens, tant dans les grands centres urbains qu'en milieu rural. Il en sera de même pour Saïda[1] où la dynamique des AML a suscité un grand enthousiasme dans les milieux de la jeunesse en particulier.

Les sources dont nous disposons permettent d'aborder les principales étapes de l'agitation politique, à travers trois temps forts survenus les 1er, 2 et 18 mai 1945. Au-delà des spécificités locales, les évènements de Saïda ne sont pas sans rapport avec la dynamique nationale.

---

(1) Centre de Recherche Scientifique et Technique en Anthropologie Sociale et Culturelle, 31000, Oran, Algérie.

[1] La ville de Saïda est située dans les hauts plateaux de l'Ouest algérien, entre les derniers contreforts de l'Atlas Tellien et la zone steppique. A titre indicatif, sa population est de 17 110 musulmans et 5359 européens en 1948. Sur le contexte socio politique, *cf.* Kaddache, M. (1980), *Histoire du nationalisme algérien, 1919-1951*, Alger, SNED.

Les premières actions politiques du 1er et 2 mai 1945

Dans la nuit du 30 avril au 1er mai 1945, un tract intitulé « Frères musulmans » est distribué clandestinement dans la ville, vraisemblablement par la section locale des AML. Il convient de souligner que le mouvement AML, à l'instar de tout le pays, est bien implanté à Saida. Sur les fiches de police des militants nationalistes, la référence à l'appartenance aux AML est bien mise en évidence.

Le même tract, mais avec un intitulé différent « Frères Algériens », est déposé dans des boîtes aux lettres dans l'après-midi (ou bien dans la nuit du 1er au 2 mai). Ces deux appels, distribués également à Mascara, et sans doute, dans l'ensemble des autres villes, sont virulents. Ils dénoncent l'impérialisme français, font l'éloge de Messali Hadj « l'homme qui incarne l'âme, l'espoir et l'énergie du peuple algérien », et condamnent sa déportation, celle du 21 avril 1945, vers une destination inconnue (de ses militants). Les deux documents appellent à une Algérie libre et indépendante. Il convient de signaler que la première réaction à la diffusion de ces tracts est venue de la part de la section locale (de Saida) de la Confédération générale du travail (CGT) dénonçant la revendication de l'indépendance, suivant en cela, la position du Parti Communiste Algérien (PCA) vis-à-vis du mouvement AML[2].

En effet, les fiches de police des militants nationalistes signalent les actions des syndicalistes. Il semblerait, cependant, que pour les services de renseignements, le critère d'adhésion aux AML prime sur les autres formes d'engagement. Un travail plus affiné sur les rapports de force au sein des AML est des plus nécessaires afin décerner la réalité et le poids politique et social des organisations nationalistes dans la région et de leurs interférences avec l'organisation syndicale, la CGT.

Dans les deux tracts, il n'est fait aucune allusion à la célébration du 1er mai. Les archives officielles, provenant des différents services de police ou de l'armée, ne signalent pas de manifestation ou d'activité en relation avec la fête du travail. La distribution de ces tracts semble obéir à d'autres intentions. S'agit-il des prémices

[2] Sivan, E. (1976), *Communisme et nationalisme en Algérie, 1920-1962*, Paris, PFNSP.

d'une action concertée devant avoir lieu à l'avenir ? C'est une hypothèse plausible bien que les archives ne disent rien à ce sujet.

Le fait est que le 2 mai, les conscrits musulmans de Saida, au nombre de 104, sont convoqués vers 15 heures de l'après-midi devant la mairie, comme c'est l'usage, afin de satisfaire aux obligations du service militaire[3]. Les conscrits sont conduits par du personnel de la mairie et de la police vers la caserne pour prendre la douche et être vaccinés. Dans la caserne et au moment de se doucher, les conscrits de la commune de Saida-ville refusent d'obtempérer arguant du fait que les conscrits d'origine européenne n'étaient pas astreints aux mêmes obligations. L'injonction d'aller à la douche étant perçue comme une atteinte à leur dignité. La fronde est menée par des conscrits de la ville et non des appelés des villages et douars environnants. L'âge de ces jeunes variait entre 20 et 22 ans.

C'est Othmani Hamadache Ould Abdallah, âgé de21 ans, comptable et chef des scouts de la troupe de Saida, qui prend la parole pour défendre la cause des conscrits de la ville. Il déclare qu'il était *propre* et qu'il avait pris un bain la veille. Après des pourparlers avec les autorités locales dépêchées sur les lieux (le président de la Délégation spéciale de la mairie et le commissaire de police), les conscrits, après un simulacre de douche, se font finalement vacciner.

L'incident est en principe clos, les conscrits de la ville de Saida ayant satisfait à leurs obligations militaires. La réalité est que cet évènement fait partie d'un plan fondamentalement politique. Le refus de se doucher devient, dans le contexte de ce mois de mai 1945, une forme de rébellion d'une jeunesse acquise aux idées nationalistes, par le travail partisan effectué par les AML[4].

De la caserne, les conscrits de la ville de Saida, des villages et douars de la région, sont conduits, en rang, au théâtre municipal où siégeait le conseil de révision de la classe 1945 indigène. Afin d'éviter tout incident, l'itinéraire est modifié pour que le convoi

[3] Activités nationalistes à Saida. Division d'Oran, subdivision de Mascara, État-major. Compte-rendu sur les incidents du conseil de révision du 2 mai 1945 à Saida en date du 3 mai 1945. Sous-préfecture de Mascara. Rapport sur les incidents du conseil de révision des indigènes classe 45, du 3 mai 1945, Fonds Archives de la Wilaya de Saida/ AWS.

[4] Les Amis du Manifeste et de la Liberté, association qui regroupait autour de Ferhat Abbas, ses militants de l'ex-UPA (Union Populaire Algérienne) de l'avant-guerre, l'Association des Ulamas, et surtout les militants clandestins du PPA.

puisse emprunter les rues adjacentes au centre-ville. Le nouvel itinéraire est refusé par les conscrits qui, unilatéralement, décident de passer par le centre-ville et de scander, à l'unisson et en cadence, « libérez Messali ». Ce second incident de la journée provoque l'intervention des forces de police qui procèdent à des arrestations de flagrant délit. Outre Othmani Hamadache Ould Abdallah, quatre autres conscrits sont arrêtés et présentés au juge de paix du canton-nord de Saida. Ils sont immédiatement placés sous mandat de dépôt. Il s'agit de Megharbi Mohamed Ould Abdelkader (22 ans, Taleb), SNP Mohamed Ben Mohamed (22 ans, comptable), Khiour El Habib Mohamed (20 ans, aide-comptable), et Messhoub Mahieddine Ould Tahar (23 ans, marchand de légumes).

Le premier constat est que la quasi-majorité des membres de ce groupe de cinq ont une instruction élémentaire en langue française ou arabe et exercent une activité. Leur leader est également chef des scouts de la troupe de Saida. Trois sur cinq exercent la fonction de comptable. L'appartenance à la même profession constitue un lien renforcé sans doute par le partage de préoccupations politiques.

Vers 19 heures, un troisième incident survient. Après l'incarcération de ce groupe à la prison civile de Saida, SNP Abdelkader Ould Lahcene, 20 ans, scout musulman et Ahmed Ben Miloud Choumane, 20 ans, tous les deux conscrits de la classe 1945, tentent d'ameuter la population dans le quartier de la Marine, situé à proximité du centre-ville. Ainsi, sur leur instigation, une centaine de personnes auxquelles se sont mêlés quelques Européens se dirigent vers la mairie. Abdelkader Ould Lahcène cherche alors à se faire appréhender pour avoir « l'honneur » de rejoindre, en prison, les cinq conscrits. Avec Ahmed Ben Miloud Choumane, ils se mettent à scander « Vive Ferhat Abbas ». Ils ont été finalement arrêtés. C'est le troisième incident de la journée. Selon la police de renseignements généraux de Mascara[5] : SNP Abdelkader Ould Lahcène, né en 1924 à Saida, employé droguiste, est considéré comme nationaliste ayant une bonne instruction. Par ailleurs, il est scout au sein de la troupe *El hillal* de Saida. Adhérant à la section locale des « Amis du

[5] Poste de PRG de Mascara. Note n° 399 du 29 mai 1945. A/S envoi des notices de renseignements concernant des nationalistes, 29 mai 1945 (fonds AWS).

Manifeste », il est condamné à un an de prison suite à ces incidents.

Craignant le déclenchement d'une contestation à plus grande échelle, les autorités coloniales locales prennent des mesures d'urgence pour rétablir l'ordre et la sécurité.

Bien que ces incidents soient considérés comme « peu graves » et ne méritant que des « sanctions de principe », les douairs[6] sont mobilisés pour seconder les forces de l'ordre. Il est fait aussi appel aux notables locaux pour intervenir auprès de la population et calmer les esprits. Un membre musulman influent de la Délégation spéciale assure à ces autorités que les incidents incombent à des éléments « perturbateurs » peu nombreux, et qu'en conséquence, ils ne sauraient entrainer dans leurs « aventures » les citoyens « paisibles et « raisonnables ».

Les premiers résultats des investigations des services de renseignements civils et militaires aboutirent à la mise en cause d'Ali Medeghri, nationaliste connu. Les manifestants du 2 mai auraient suivi son mot d'ordre en solidarité avec les victimes des incidents survenus à Oran et Mostaganem le 1er mai 1945[7], et créé des troubles à Saida. Ces actions politiques ont coïncidé en effet avec la distribution des tracts appelant à la libération de Messali Hadj et réclamant l'indépendance de l'Algérie. Dans la même optique, le domicile d'Othmani Hamadouche, le principal instigateur des faits du 2 mai, est perquisitionné le 4 mai. Cherchant à annihiler toute tentative de rébellion, les Algériens considérés comme anti-français, militants politiques ou d'obédience nationaliste sont mis sous surveillance policière.

Par ailleurs, l'analyse du rapport hebdomadaire sur la situation politique et économique à Saida du 13 mai au 20 mai 1945[8] nous apprend que des militants du PPA et des adhérents des AML ont manifesté en ville et fait de la propagande active. Le rapport signale aussi que des jeunes, mécontents de la situation que vivait

[6] C'était une réserve d'hommes disponibles et à emploi immédiat qui avait vocation à intervenir rapidement afin de seconder les forces de maintien de l'ordre (police, gendarmerie et armée).

[7] PRG de Mascara. Note n° 399 du 29 mai 1945. A/S envoi des notices de renseignements concernant des nationalistes, 29 mai 1945, (fonds AWS).

[8] Rapport hebdomadaire sur la situation politique et économique, période du 13 mai au 20 mai 1945 à l'attention du sous-préfet de Mascara, émanant de la commune de Saida, (fonds AWS).

la ville, ont tenté de créer des incidents. Cette agitation est liée à l'arrestation des jeunes conscrits du 2 mai. Un autre fait est évoqué, un musulman aurait dit à une femme européenne : « Rentre chez toi, ça va barder ». Interrogé par le commissaire de police, il a voulu le frapper, ce qui lui a valu d'être poursuivi pour outrage et rébellion. D'autres incidents de ce genre sont signalés. Ils sont mis sur le compte des sentiments anti-français observés chez certains Algériens. Cette tension s'est exprimée également au défilé de « la victoire », le 13 mai, et aux obsèques du bachagha de Saida-ville, deux jours après, où la participation du « public musulman » avait été « des plus discrètes ». Le rapport fait bien le lien entre les évènements de Saida et ceux du Constantinois, qu'il qualifie de « sanglants »[9].

Chez les tribus de la région, le calme règne, il ne signifie pas, toutefois, une réprobation des « porteurs de chechias » et de leurs idées. Peut-il être établi une sorte de clivage entre citadins et ruraux comme le signalent, tout à la fois, les témoins (acteurs ou non), l'historien Redouane Aïnad-Tabet et les rapports de police ?

Si les conscrits d'origine rurale ont bien été entraînés par des jeunes nationalistes citadins structurés, c'est qu'ils étaient loin d'être insensibles à l'effervescence politique générale qui s'est emparée de l'Algérie.

En effet, « La manifestation de Saida révèle bien la composante sociale de ce mouvement, puisque ce sont des jeunes nationalistes citadins structurés, qui ont entrainé quelques centaines[10] de conscrits d'origine rurale »[11]. Quant aux notables de la ville, le rapport indique qu'ils étaient satisfaits et rassurés, à l'instar des Européens. En effet, la presse locale (*L'écho de Saida*)[12] et les notables n'évoquent pas d'atteinte à la sureté de l'État comme l'a fait la justice, c'est le mot TRAHISON qui est mis en avant.

Sur un autre plan, des mesures d'internement ont été également prises à l'encontre des Algériens soupçonnés de menées subversives anti-françaises :

[9] Dans le texte du rapport.
[10] Ce chiffre est erroné. Les documents officiels évoquent le nombre de 104 conscrits musulmans de Saida et des communes environnantes.
[11] Ainad-Tabet, R. (1987), *Le 08 mai 1945 en Algérie,* Alger, OPU,…, *op.cit.*
[12] Du mois de mai 1945, en particulier, ceux relatifs aux incidents du 2 et 18 mai 1945.

- Ali Medeghri, cordonnier, secrétaire général de la section locale des « Amis du Manifeste ». Ancien de l'ENA et du PPA, il est qualifié d'antinational et pouvant être dangereux. C'est une figure de proue du nationalisme dans la région, proche de Ferhat Abbas.

- Ali Ouenzar, né en 1902, employé des contributions diverses de Saida, il est considéré comme sympathisant nationaliste, anti français notoire bien qu'il ait été naturalisé. Le 15 mai 1945, il aurait dit à son interlocuteur européen : « Attendez un peu, à vous les Européens, on va vous arranger la cravate. Bientôt nous serons maîtres de l'Algérie ». Il a été interné à la suite de ses déclarations ce qui laisse supposer qu'il était au courant du projet du 18 mai. Il aurait adhéré aux « Amis du Manifeste ». Son profil montre que l'engagement nationaliste s'exprime dans des formes complexes (naturalisation et francophobie).

- Ahmed Kherboub, né en 1896 à Chellala (Géryville / El Bayadh), de nationalité française, receveur des PTT. Il exploitait aussi un bain maure. Il était titulaire du brevet élémentaire. Anti français notoire, il est inscrit au carnet B pour menées antifrançaises. Nationaliste actif, il était apparenté à la section locale des « Amis du manifeste » dont il aurait été un propagandiste en milieu musulman. Le 13 ou 14 mai, il aurait dit aux prisonniers de guerre italiens : « La guerre est finie, vous allez bientôt repartir dans votre pays. Les Européens d'Algérie, les Français, les Espagnols, les Juifs restent. Nous allons nous en charger. Il faut que nous restions les maîtres de l'Algérie ». Le sang coulera. Il a été interné à la suite de ses déclarations.

- Ahmed Djebbari, né en 1901 à Mascara et interprète judiciaire au tribunal de Saida, secrétaire adjoint de la section SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière) et vice-président du groupement de la France combattante. Issu d'une famille aisée, il est instruit et nationaliste. Après mai 1945, son engagement nationaliste avait provoqué des critiques de la part de sa hiérarchie qui souhaitait son éviction des postes qu'il occupait. Un autre profil intéressant, instruit, politisé, cadre à la SFIO. L'évolution de la situation politique en Algérie a vraisemblablement provoqué des ruptures dans les trajectoires des nationalistes algériens. La Seconde guerre mondiale peut avoir été une des causes majeures de ses basculements.

- Bachir Bennacef est né en 1901 à Oran, employé à la mairie de Saida, secrétaire à l'état-civil, secrétaire général du PCA à Saida, sympathisant des formations de gauche. Il était, selon la police, actif mais jouissant d'une influence restreinte en milieu musulman. Cadre politique régional important (secrétaire général du PCA à Saida), son arrestation s'expliquerait par la volonté des autorités coloniales d'affaiblir le Mouvement national dans la région dans le contexte de mai 1945.

- Hamou Bellache, né en 1912 à Boussemghoun, communiste, et délégué régional aux ouvriers agricoles de la région de Saida, il travaillait comme journalier. Son arrestation montre que la répression n'était pas menée exclusivement contre les membres ou sympathisants des AML.

Ces mesures n'ont pas pour autant permis un retour au calme. Un autre évènement, d'une plus grande envergure allait survenir moins de deux semaines après. Il est étroitement associé aux manifestations du Nord-Constantinois du 8 mai, de leur brutale répression, et de l'ordre et du contre-ordre « insurrectionnel » émanant du PPA.

Les évènements du 18 mai à Saida : un prélude au 1er Novembre 1954 ?

Le 18 mai, entre 21h30 et 22h00, un groupe d'hommes s'introduit dans la mairie de Saida et met le feu à la table de travail du maire, occasionnant de gros dégâts matériels. La maison du maire aurait fait également l'objet d'effraction. Au même moment, un autre groupe tente de mettre le feu à un dépôt de bois appartenant aux Eaux et Forêts, situé à proximité immédiate du dépôt d'essence Shell. Enfin, le circuit téléphonique central qui faisait communiquer Saida avec l'extérieur ainsi que la ligne téléphonique de la gare sont coupés. La ville est isolée pendant 2 heures. Immédiatement, le sous-préfet de Mascara active le plan de défense de la ville : garde des bâtiments publics et patrouilles armées. Ces actions provoquent une grande inquiétude chez les européens et un sentiment de calme et d'indifférence chez les musulmans (message du sous-préfet de Mascara au préfet d'Oran, 20 mai 1945). Les premières arrestations concernent Khorsi Mohamed OuldKadda (dit Boukhors), reconnu (dénoncé) comme

l'auteur de l'incendie du dépôt de bois, Ali Medeghri, Ali Ouanzar et Ahmed Kherboub[13].

Selon le sous-préfet de Mascara, le plan des auteurs des faits du 18 mai prévoyait de créer les conditions favorables à une action plus importante le lendemain, le 19 mai. La ville isolée devait faciliter la tâche aux actions subversives. L'enquête révèle que des quantités importantes de soufre avaient été acquises le 16 mai. Ces achats avaient été signalés à la police par le directeur des établissements Planelles[14], propriétaire de la quincaillerie-droguerie de Saida qui a relevé qu'une trentaine d'indigènes de la ville s'est présentée à ses magasins pour acheter qui une livre, qui un kilo de soufre. Ces quantités n'ont pas été livrées attendu que toute livraison de soufre devait se faire contre remise d'un bon de déblocage des autorités administratives.

Contrairement aux évènements du 2 mai, les mesures prises après les faits survenus le 18 mai sont plus importantes et répressives. En effet, il a été procédé à la sécurisation de la poste et de l'usine électrique, la demande de mise en application du plan de défense de la ville en cas d'alerte, notamment la réquisition des civils destinés à garder les bâtiments publics, la mise en état de défense des « centres de colonisation » : Nazereg-Flinois (l'actuelle Rebahia) et de Charrier (l'actuel Sidi Boubekeur). De son côté, le juge de paix de Saida, dans un télégramme daté du 19 mai à 09h30, demande l'envoi immédiat de la police mobile de Mascara. D'autres dispositions ont fait l'objet d'étude et de débats comme la mise sur pied des requis civils de Saida-ville et de Nazereg-Flinois et la constitution des goums. Dans les faits, un plan d'alerte est donné le 20 mai à 07h00 et appliqué à Saida et dans les deux villages les plus proches de la ville, en l'occurrence Nazereg-Flinois (sur la route d'Oran) et Ain el Hadjar (vers Colomb-Béchar, l'actuel Béchar). L'hôtel des postes, la gare et les dépôts d'essence, sont gardés par la troupe et toutes les unités mises en alerte. 200 civils sont répartis en groupes de défense statique sur les points et dans les bâtiments présentant un intérêt notable. Des armes et des munitions sont remises à des civils. La

[13] Rapport du capitaine Espagnet, commandant la section de gendarmerie de Mascara sur les actes de sabotage à Saida, 20 mai 1945, (fonds AWS).
[14] La transcription, dans les archives, du nom de la quincaillerie n'a pas été vérifiée.

gendarmerie, secondée par les douairs, patrouille activement[15]. Afin de s'assurer de leur loyalisme envers l'Administration, il a été décidé de confier les permanences de nuit aux musulmans présentant toutes garanties de loyalisme au système colonial. Pour les autres communes à l'instar de Hassasnas, Franchetti (l'actuel Sid Amar), Charrier, et Oued Taria, le plan de défense n'a pas été enclenché, les risques de contagion dans ces régions n'ayant pas été considérés comme importants. Mais les autorités locales ont tout de même procédé à la levée de goums en prévision d'éventuels troubles.

Cet aspect de la question a été bien étudié et cela afin de ne pas heurter les musulmans connus pour leur loyalisme et leur autorité, surtout ceux parmi « les caïds et chefs de douars ». Les goums ont pour mission de maintenir la sécurité à Saïda et à assurer les liaisons et protéger les fermes et les grosses exploitations collectives situées à Bourached et à Wagram (l'actuel Moulay Larbi). Ce rapport rend bien compte que les actions du 18 mai ont eu des répercussions politiques, sociales et économiques sur la région. En l'espace de trois heures, 350 cavaliers, avec leurs montures et leurs armes de chasse, ont été mobilisés par l'administrateur de la commune Saida-mixte. Chacun des 13 pelotons de goums a à sa tête un caïd, issu des douars.

Les membres du goum ont été choisis parmi les parents, les proches, ainsi que les amis des caïds. Cependant, l'idée première de la mise en place du goum n'a pas été maintenue, elle avait été jugée prématurée, dans la mesure où des troubles caractérisés n'ont pas éclaté. Une autre raison a motivé la non-utilisation des goums ; la crainte, de la part des autorités coloniales, que les villageois puissent penser que l'Administration cherche à dresser contre eux les ruraux, et que ce prétexte soit ainsi exploité pour créer des troubles ou faire de l'opposition. D'autres considérations ont été prises en compte pour annuler (et reporter) cette décision car toujours selon le rapport[16], cette levée, si elle avait dû être généralisée aurait demandé à être codifiée dans les détails, et être dirigée par un administrateur inspirant confiance « aussi

[15] Rapport concernant le plan de défense et la mise en état d'alerte suite des incidents du 18 et 19 mai à Saida par le colonel Beguery, commandant la subdivision de Mascara, 20 mai 1945, (fonds AWS).

[16] Rapport du colonel Beguery, commandant la subdivision de Mascara au général commandant la division territoriale d'Oran, 20 mai 1945, (fonds AWS).

absolue » à ses administrés et ayant grande autorité sur les caïds « de valeur ».

D'autres questions logistiques comme celle de la rétribution des goumiers, de leur nourriture et armement se sont posées. À Saida, tous les goumiers ont accepté avec « générosité » la mission qui leur avait été proposée, mais dans le cas où cette levée avait été envisagée dans l'ensemble de la région, des difficultés n'auraient pas manqué de surgir. Afin d'éviter de telles complications, le sous-préfet de Mascara a demandé aux Administrateurs de Mascara-mixte et de Cacherou (Sidi Kada) d'étudier la faisabilité et la réalisation de ce projet (levée des goums) dans leur territoire et travailler sur les questions suivantes : quel armement peut-on confier aux goums ? Comment les rétribuer ? Comment les ravitailler ?

La découverte de la section PPA de Saida

Le 5 juin, la police avait découvert chez une femme répondant au nom de Kheira, des documents appartenant au PPA dissous en 1939. Elle avait avoué les détenir d'un taleb SNP Abdallah Ould Mohamed. Les conditions de la découverte de la section du PPA sont assez rocambolesques et témoignent d'une grande naïveté politique de la part des militants de Saida. Voici la version à laquelle est arrivé l'historien Redouane Ainad-Tabet, elle est corroborée, à la fois, par les témoignages des auteurs de ces actions et les rapports officiels français :

« Les réunions de cellules, ouvertes au nom du peuple algérien, se tenaient toutes obligatoirement en présence du drapeau ; elles donnaient ensuite lieu à l'établissement d'un P.V. de réunion reprenant l'ordre du jour préparé à l'avance et indiquant les noms des participants. Établi en 2 exemplaires, un était acheminé, semble-t-il, sur Alger, l'autre était archivé dans une boite contenant aussi le drapeau. Ceci démontre la conscience de l'importance des archives pout l'organisation d'une part, mais ne manque pas de risques, d'autre part. La boite était confiée à un taleb, membre du parti, maître d'une école coranique, mais qui n'hésitait pas à l'occasion de s'adonner aussi au marché noir en cette période de privations de toutes sortes. Aussi, doit-il un jour s'absenter pour aller acheter du thé à Béchar. Sa femme de ménage, trouvant alors la boite, alla trouver sa voisine, une

Espagnole, pour lui demander de satisfaire sa curiosité. Celle-ci aussitôt courut avec la boite au commissariat de police, et c'est ainsi que toutes les membres de l'organisation de Saida, 75 environ, se retrouvèrent le 16 juin 1945 sous les verrous torturés d'abord dans le commissariat se Saida, ils sont ensuite transférés à Oran et jugés à partir du 16 Novembre 1945. Kadi Hanifi, Khelef Amrouche, Lahcene Mimouni, Attallah Ben Horma, Belksir Abdelkader et Brahim Ahmed sont condamnés à mort. Othmani Hamadouche, Gasmi Mohamed, Mbarek, Moufok sont condamnés à perpétuité ; les autres à des peines diverses d'emprisonnement »[17].

Après interrogatoire, SNP Abdallah Ould Mohamed a reconnu qu'il les avait obtenus de Mohamed Gasmi, mouderes et interprète auxiliaire. Celui-ci, arrêté et interrogé ; il n'a rien avoué sur ses activités politiques. Après enquête, l'organisation PPA avait été découverte. Elle comptait entre 45 à 50 militants groupés en cellules. L'ensemble formait une région dépendant d'un comité fédéral départemental subordonné à un comité central siégeant à Alger. Au sujet des évènements du 18 mai, un ordre d'insurrection rapporté d'Oran prévoyait plusieurs opérations aux alentours de 22h00. Il fallait supprimer les autorités locales, saboter les lignes télégraphiques, dynamiter la poste et la commune mixte, incendier la mairie. Trois groupes avaient été constitués à cet effet. Interrogés sur leurs motivations, les auteurs de ces faits avaient répondu : « Nous avons obéi à nos chefs car on avait prêté serment sur le coran fidélité totale au parti ». La majorité de ces militants était, selon le rapport[18], plus ou moins sympathisante du Mouvement national ? Ils avaient été initiés par les scouts musulmans et les écoles coraniques. Le rapport conclut que le mal dans la région de Saida était très profond et commandait une sévère répression et que l'épuration avait satisfait « l'élément sain » de la population européenne. Ces enquêtes ont permis de savoir que le journal du PPA. *l'Action algérienne* était distribué clandestinement par l'intermédiaire du taleb SNP Abdallah. Activant dans la sphère du marché noir, il se déplaçait souvent en dehors de la ville[19].

---

[17] Ainad-Tabet, R., *8 mai 45…, op.cit.,* p. 91-92.
[18] Rapport du capitaine Espagnet, commandant la section de Mascara de la gendarmerie nationale, 11 juin 1945, (fonds AWS).
[19] Rapport spécial 12 juin 1945 du commissaire Aimé Texier, chef de la brigade mobile de Mascara, (fonds AWS).

Après enquêtes et investigations, 47 militants nationalistes, dont deux instruits, avaient été arrêtés. Presque tous sauf deux ou trois appartenaient à des milieux modeste ou « obscurs ». On n'y trouve aucun personnage important, ce que l'imam de la mosquée de Saida aurait confirmé en précisant : « Il y en d'autres et non des moindres »[20].

La réaction de l'opinion publique locale et nationale

L'arrestation puis la condamnation des auteurs des incidents de Saida du 2 et du 18 mai 1945 ont suscité une grande vague d'indignation. En effet, des comités d'initiative pour l'amnistie des détenus politiques musulmans ont essaimé dans toute l'Algérie. Le comité en charge des militants de Saida est très actif. Son action s'articulait autour de l'organisation de meetings et de la collecte des fonds destinés aux familles de détenus. Au début du mois de décembre 1945, la composition du comité était la suivante :

- Président : Saint-Jean, directeur d'école
- Vice-présidents : Jules Cazes (il aurait été désigné à ce poste sans son aval)
- Mohamed Mazouni, conseiller municipal
- Charles Filliard, cheminot, conseiller municipal, communiste
- Secrétaires : Abdelkader Belbouri, instituteur SFIO
- Secrétaire-adjoint : Molina Gines, conseiller municipal, communiste
- Trésorier : Marcel Amsallem, secrétaire de la France combattante, conseiller municipal, communiste
- Trésorier-adjoint : Meyer Benhamou, communiste

Six Assesseurs : Jacques Grossco, secrétaire général de la section locale de la CGT, conseiller municipal, communiste ; Masson, cheminot, communiste ; Boulenouar Bouri ; Mekki Meskine ; Ali Medeghri, représentant des petits fellahs, ex-secrétaire des A.M.L., ex-interné ; Zine Zinai, commerçant.

Le même mois, Ahcene Ait Hami employé aux CFA (cars), communiste et Mohamed Kherboub, propriétaire de bain maure et ex-interné, adhéraient au comité.

[20] Compte-rendu du sous-préfet de Mascara au préfet d'Oran sur les actes de sabotage à Saida, 20 mai 1945, (fonds AWS).

Au cours d'une réunion publique tenue 12 décembre 1945 à 18h à la salle du théâtre de Saida et à laquelle avaient participé 350 musulmans et 30 européens, Indalecio Salvador, conseiller général de Sidi-Bel-Abbès[21], et Debabeche[22], du comité central d'Alger du PCA, ont développé la thèse selon laquelle ce sont bien les militants du PPA qui étaient les auteurs matériels des incidents de mai à Saida, mais le projet a été élaboré et fomenté par les chefs PPF (Parti populaire français) et SOL. (Service d'ordre légionnaire) de la localité. Les deux orateurs ont également dénoncé la répression « féroce » du Constantinois, les tribunaux militaires qui jugent « sans justice », et les condamnations à mort et aux travaux forcés des jeunes musulmans pour des faits sans comparaison avec la lourdeur des sanctions pénales. À la fin de la réunion, un ensemble de résolutions a été pris : « la recherche et le châtiment des promoteurs anti-français non encore découverts, c'est-à-dire tous ceux qui ont agi secrètement et lâchement dans le but de troubler l'union des populations algériennes. L'indulgence en faveur de la liberté de ceux qui se sont laissés tromper et subjuguer par une « force corruptive » qu'il fallait démasquer, et cela afin de bâtir, d'une façon constructive, une « France nouvelle ». La continuation de la révision du procès des condamnés de Saida, afin que, dans un apaisement des esprits, revienne dans la ville, et pour toujours, une parfaite harmonie des divers éléments de la population, une harmonie nécessaire, insiste le communiqué, à l'épanouissement du courage de tous, pour la reconstruction laborieuse de la France, sous le signe de la vieille et prévoyante devise : liberté, égalité, fraternité ». La scène du théâtre est décorée aux couleurs tricolores et les inscriptions suivantes y figuraient : « Pour faire échec au complot des affameurs

[21] « Dirigeant du PCA à Sidi-Bel-Abbès, organisateur de son maintien clandestin en 1940-1942 ; élu conseiller général en 1945 et reconduit en 1952 », notice de Indalecio Salvador dans le site de Le Maitron (*Dictionnaire biographique. Mouvement ouvrier. Mouvement social* : http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/. Voir également René Gallissot, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier,* Paris, Editions de l'Atelier/ Les Editions ouvrières, 2006.

[22] Vraisemblablement Alidin, « Né le 3 mars 1911 à Biskra (Algérie), 1er plus important des quatre frères Debabèche pour l'action communiste dans la région de Biskra ; membre de la direction communiste depuis 1934 ; membre du bureau politique du PCA en 1937 ; en 1947-1948, à Paris chargé auprès du PCF, de l'émigration algérienne ; actif encore à Biskra au début des années 1950. Notice dans le site Le Maitron : http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr.

fascistes, il faut expulser les vichyssois de l'administration », « Union, justice amnistie ».

Une autre réunion a été organisée le 24 janvier 1946 à laquelle ont assisté dix personnes dont deux européens, deux « mauresques », et une trentaine d'enfants âgés de 12 à 15 ans. Prenant la parole, Abdelkader Belbouri a rappelé que l'origine des incidents du Constantinois était due à la provocation du commissaire de la sureté de Sétif. Quant à François Encina, délégué de la CGT de Sidi-Bel-Abbès, il a prêché la bonne entente entre les musulmans et les Européens et la promotion de l'instruction des musulmans : « Les instituteurs sont plus importants que les gendarmes ». Sur le plan social, il a appelé à l'industrialisation du pays et à la valorisation des salaires des ouvriers agricoles en expliquant que ces revendications sont combattues par les fascistes dans le but de créer la misère chez les musulmans et de provoquer des troubles tendant à faire croire à une « révolte arabe ». Mettant en exergue le clivage Algérie-Métropole, il a prôné la voie d'une Algérie autonome et pacifiée qui ne compterait que sur les efforts de ses habitants, Musulmans et Européens.

À la fin de la réunion, une motion présentée par Abdelkader Arbouz est approuvée. Elle appelle à l'octroi du statut politique aux détenus condamnés ou en prévention, la réintégration des fonctionnaires musulmans suspendus ou déplacés pour motifs politiques, la cessation de toutes arrestations ou mesure de mise en résidence surveillée, le sursis à l'exécution des condamnations à mort qu'elles qu'en soit le motif, l'amnistie pleine et entière. Les mots d'ordre suivants avaient été scandés à la fin des travaux : « Vive l'amnistie pleine et entière », « Vive l'union fraternelle de toutes les populations algériennes », « Vive la France démocratique ».

Les détenus saidéens à la prison d'Oran

Transférés à Oran, les auteurs des évènements de mai 1945 à Saida, menottés sont passés devant des badauds qui scandaient « batania » (batn, ventre) au lieu de « watania » en pensant que ces prisonniers étaient coupables de vol de nourriture. C'est en prison que ces militants (peu ou insuffisamment formés politiquement, pour l'essentiel)[23] ont compris le vrai sens de

[23] Témoignage de Hadj Mebarek, *op.cit.*

« watan ». En détention, ces militants de Saida sont conscients de la gravité de leurs actes, ils chantent alors une chanson prémonitoire « Rassrasshtagtiê er ras » (*jusqu'au bout, même si nos têtes sont en jeu*). De « *batania »*, l'aura des détenus de Saida avait évolué. Les badauds oranais ont compris leur situation et les appellent « Hadou sahab 'alam ennebi » et « hadou li hargou la mairie » (Ceux-là sont l'étendard du Prophète, ce sont eux qui ont brûlé la mairie). Les prisonniers d'Oran se sont organisés d'une manière assez ingénieuse, la grand-mère d'un détenu a quitté Saïda et s'était installée dans le quartier populaire d'El Hamri à Oran, et elle est devenue la cuisinière des militants de Saida. Une femme d'El Hamri leur prépare à manger grâce aux subsides venus de Saïda, alors que les prisonniers issus de Tlemcen et Mostaganem, selon Hadj M'barek[24], recevaient directement leurs couffins en prison. Les scouts et les femmes de Saida contribuent également à ces actions de solidarité. Au mois de mars 1946, les détenus sont libérés (Loi d'amnistie).

Le 16 et 18 mars 1946, les détenus au nombre 43 sont libérés. À leur honneur, une fête est organisée à Saida le 19. Des instructions ont été données afin que ces libérés puissent reprendre leur vie normale et ne devaient pas être inquiétés. Malgré ces mesures d'apaisement, la tension est restée vive. Des appels à la vigilance ont été lancés par les autorités pour prévenir tout débordement à l'occasion de la célébration du premier anniversaire de Ligue arabe, le 22 mars.

Conclusion

Les évènements de mai 1945 à Saïda et dans sa région renvoient à l'implantation du mouvement nationaliste à l'échelle locale. Au-delà du refus du système colonial, ces évènements renseignent aussi sur les modalités de la répression contre les nationalistes, sur le recours aux oppositions ville/campagne, pour contrer et réduire les dynamiques politiques et sociales.

Ce travail préliminaire ne rend pas compte de plusieurs questions dont la transmission de « l'ordre et du contre ordre » de l'insurrection, des conditions de détention des insurgés de Saïda,

[24] *Ibidem.*

de la place de ces évènements dans l'historiographie nationale et la mémoire collective…

Les luttes politiques qui opposent actuellement les « porteurs de mémoire » nous interpellent en tant que chercheurs. Nous devons analyser le rapport entre ces évènements, considérés par les habitants de la ville, comme un patrimoine historique, et leur utilisation dans des conflits politiciens, partisans et clientélistes. Cette question rejoint celle de la fragmentation de la mémoire nationale en l'absence de travaux académiques conséquents.